



Laval, le 9 décembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET LAVAL AGGLOMÉRATION S'ENGAGENT POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

**Philippe de Clerville et Éric Oger, Président et Vice-président du Comité régional Action Logement des Pays de la Loire, Yannick Borde, Vice-président de Laval Agglomération en charge du développement économique et Président de Laval Économie, et Stéphanie Hibon-Arthuis, Vice-présidente de Laval Agglomération en charge de l'emploi, ont signé ce lundi 9 décembre une convention de partenariat en faveur du logement des salariés en mobilité et du soutien au développement économique et territorial de l'agglomération de Laval.**

Depuis 2018, Laval Agglomération, via Laval Économie, a entamé une série d'opérations visant à attirer de nouveaux actifs sur le territoire et répondre aux besoins de recrutement des entreprises. De nombreux partenariats ont ainsi été développés pour valoriser les atouts du territoire et bâtir une offre de services susceptible d'encourager les candidats à la mobilité à venir travailler et vivre sur le territoire de Laval Agglomération. En 2019, **106 familles se sont implantées** sur le territoire dans le cadre de cette opération (270 nouveaux arrivants dont 91 enfants) et plus de **115 emplois ont été pourvus**. Les besoins de recrutements des entreprises demeurent élevés. Action Logement a accompagné 238 familles de salariés au travers de ses aides à la mobilité professionnelles et à la location sur le territoire.

La mise en place de ses actions et l'accompagnement de ces nombreuses familles ont permis d'identifier des freins à la mobilité d'ordre financier en lien avec le logement (frais de déménagement, double loyers, remboursement de prêt immobilier...). Afin de lever ces freins, une série de mesures et d'initiative a été présentée :

#### ✓ **Le fond d'innovation d'Action Logement pour faciliter la mobilité des salariés propriétaires**

Laval Agglomération a sollicité Action Logement pour développer une offre de services en direction des candidats à la mobilité, propriétaires de leur logement. Les partenaires ont travaillé à un projet de dispositif expérimental qui a été retenu par le comité d'innovation d'Action Logement. Le projet porté par Laval Agglomération et la Direction régionale Action Logement a bénéficié d'un financement à hauteur de **118 000€** pour développer une expérimentation visant à conduire deux types d'opérations :



- Financer un accompagnement à la prise de décision des candidats à la mobilité propriétaires de leur logement.
- Prendre en charge les mensualités de remboursement de prêt, jusqu'à la vente du logement ou sa mise en location, pendant une durée maximale de 6 mois et pour un montant global plafonné à **1200€/mois**.

### ✓ **La prime mobilité d'Action Logement doublée par Laval Agglo**

Au niveau national, Action Logement a mis en place à la rentrée 2019 une enveloppe de 100 millions d'€ pour favoriser la mobilité des salariés grâce à une prime à la mobilité de **1 000 €**. Cette prime est une aide à l'installation pour favoriser le rapprochement domicile travail ou l'entrée dans l'emploi.

Dans le cadre de ses actions pour attirer de nouveaux actifs, Laval Agglomération s'engage quant à elle à **doubler cette prime**. Les salariés percevant 1,5 fois le SMIC au maximum peuvent donc désormais prétendre à une prime de **2 000 €**, dès validation de leur période d'essai.

Découvrez les modalités de l'aide à la mobilité sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

### ✓ **Une semaine pour s'informer**

Les salariés, apprentis, intérimaires qui viennent s'installer sur l'agglomération de Laval pourront bénéficier d'une information privilégiée sur les différents dispositifs, du 16 au 20 décembre, lors de **la Semaine d'information Mobilité**, organisée par Action Logement et Laval économie.

Sur rendez-vous uniquement, pour Laval Économie (l'agence de développement économique de Laval Agglomération) : 02 43 49 86 00 ; toute la semaine, à l'agence Action Logement de Laval, 13 Ter Quai Sadi Carnot, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou bien au 02 43 67 38 80.

#### **À PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En Mayenne, Action Logement accompagne depuis toujours les salariés des entreprises du département : 644 aides et services délivrés, 1 201 216 € engagés pour le projet des salariés, 285 000 € investis dans la construction de logement, 306 aides à la mobilité (subventions MOBILI-PASS® et MOBILI-JEUNE®) accordées, soit 391 544 €.

Plus d'informations sur [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement

#### **CONTACTS PRESSE**

##### **Laval Agglomération :**

Attachée de presse : Marie-Frédérique Rossignol - 02 43 49 43 34 - 06 77 62 40 09  
marie-frederique.rossignol@agglo-laval.fr

##### **Action Logement :**

Communication Pays de la Loire : Chrystelle Brizais – 02 40 20 69 17 – 06 20 23 36 51  
chrystelle.brizais@actionlogement.fr